



DÉPARTEMENT  
**Finistère**  
Penn-ar-Bed

## Communiqué de presse

Lundi 5 octobre 2026

### LE DÉPARTEMENT INAUGURE LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DU CARREFOUR DE LA CROIX-ROUGE À ERGUÉ-GABÉRIC

Ce lundi 5 octobre, Maël DE CALAN, Président du Département, et Damien ABOLIVIER, Maire d'Ergué-Gabéric, ont inauguré les travaux d'aménagement du carrefour de la Croix Rouge, situé sur la route départementale n°15 à Ergué-Gabéric, en présence de Stéphane LE DOARÉ, Vice-président du Département chargé des infrastructures, de Laure CARAMARO et d'Alain LE GRAND, Conseillers départementaux du canton.

#### DES TRAVAUX FORTEMENT ATTENDUS SUR UN SECTEUR ACCIDENTOGÈNE

La RD 15 est un axe important du réseau routier départemental, permettant la liaison entre Quimper et la RN 164 vers Saint-Brieuc et desservant le centre-bourg d'Ergué-Gabéric. Elle accueille chaque jour un trafic supérieur à 10 000 véhicules.

Trois carrefours permettant de s'insérer sur la RD 15 en venant du réseau de voiries communales ont été identifiés comme particulièrement accidentogènes : le carrefour de la Croix Rouge, le carrefour de Lenhesq et le carrefour de la route de Munuquic.

Le Département, en lien avec la commune d'Ergué-Gabéric, a entrepris la sécurisation de ces trois carrefours avec :

- la création d'un giratoire à quatre branches au carrefour de la Croix Rouge ;
- la fermeture partielle du carrefour de Lenhesq, l'adaptation de l'îlot nord et le renforcement de la signalisation au sol ;
- la réduction du créneau de dépassement depuis le giratoire de Penn Carn vers Quimper afin de sécuriser le carrefour de Munuquic ;
- la préservation de la continuité cyclable entre Quimper et Ergué-Gabéric.

#### UN PROJET MENÉ EN COOPÉRATION ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA COMMUNE

Cette opération de sécurisation représente un budget initial de 800 000 euros, qui a pu être ramené à 550 000 euros en optimisant le projet en phase d'étude. Elle est financée à 50 % par le Département dans le cadre du Plan des nouveaux aménagements routiers 2023-2028 et à 50 % par la commune d'Ergué-Gabéric, sur la base d'une convention signée en février 2026 avec le Département.

« *En travaillant main dans la main avec les communes, nous nous assurons que les efforts soutenus que nous déployons pour moderniser nos 3 500 km de routes, désenclaver les territoires et fluidifier les déplacements, correspondent aux besoins réels du terrain* », précise Maël DE CALAN, Président du Département.

« *Les aménagements de ces trois secteurs étaient très attendus par les habitants et les usagers. La concertation mise en place avec le public a permis de définir un projet au plus près des besoins des usagers.* » ajoute Damien ABOLIVIER, Maire d'Ergué-Gabéric.